

## PLUVIOMETRIE

**Des pluies dans quelques localités du pays**  
Lire page 4

# HORIZONS

Enrôlement:

**2 681 381**  
**citoyens**  
**enregistrés à**  
**ce jour**

Lire pages 8-9

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATIONS - ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIENNE D'INFORMATION - N° 6115 DU JEUDI 17 VENDREDI 18 SAMEDI 19 DIMANCHE 20 OCTOBRE 2013 - PRIX : 100 UM

## Le Président de la République regagne Nouakchott après avoir accompli le pèlerinage



Le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, et son épouse ont regagné Nouakchott, vendredi soir, en provenance d'Arabie Saoudite, après avoir accompli le pèlerinage et visité, à Médine, la tombe du Prophète (PSL).  
Sur le chemin du retour, le Président de la République a

fait une escale technique à N'Djamena où il a été accueilli par le Président tchadien, Idriss Deby. Lors de cette rencontre, les deux chefs d'Etat ont évoqué les excellentes relations qui unissent la Mauritanie et le Tchad.

Lire page 3

## Le Président de la République s'entretient avec ses homologues soudanais et pakistanais



Le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a eu des entretiens mercredi dans sa résidence à Minen avec son frère le Président soudanais, le général Oumar Hacem El Bechir.

Le Président de la République a, également, reçu en audience, mardi après-midi, dans sa résidence à Minen, le Président de la République Islamique du Pakistan, Monsieur Memnoun Houssein.

Au cours de ces entretiens, le chef de l'Etat a passé en revue les relations de coopération et les moyens de les renforcer avec ces deux pays frères.

Lire page 3

## Le Premier ministre participe à la prière de la fête d'El Adha

Une grande prière a été organisée, à l'occasion de la fête d'El Adha, à la mosquée d'Ibn Abass, en présence du Premier ministre, Dr. Moulaye Ould Mohamed Laghdaf Elle a été marquée par une grande affluence des populations de Nouakchott.

Dans sa khoutba, l'imam Habibourrahmane s'est longuement appesanti sur les vertus de la fête d'El Adha, en s'appuyant sur des versets du Saint Coran des Hadiths du prophète, Mohamed (PSL).

Lire page 3

## Le Chef de l'Etat assiste à une réception offerte par le Roi d'Arabie saoudite



Le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a assisté à une réception offerte, mercredi au palais royal de Minen, par le gardien des Lieux Saints de l'Islam, Sa Majesté Abdallah Ben Abdel Aziz, Roi d'Arabie Saoudite. Plusieurs présidents de pays islamiques et les chefs de délégations du Hadj avaient été

conviés à cette réception. Au nom de Sa Majesté Abdallah Ben Abdel Aziz, Roi d'Arabie Saoudite, le prince héritier, Son Altesse Royale, El Emir Selmane Ben Abdel Aziz, a prononcé une allocution dans laquelle il a félicité, à l'occasion de la fête d'El Adha, les invités du mowsim du hadj pour l'an 1434 d'hégire. Lire page 3

### CENI:

**Validation de plus d'un millier de listes candidates aux municipales**

Lire page 4

**Conseil des Droits de l'Homme: La Mauritanie présente son rapport sur les droits politiques et civils**

Lire carnet de l'aéroport en page 4

**Lancement des activités de la Fondation Internationale du Secours islamique**

Lire page 5

**Ministère de la Fonction Publique, du travail  
et de la Modernisation de l'Administration  
CAISSE NATIONALE DE SECURITE  
SOCIALE(CNSS)**

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE  
DE MARCHÉ**

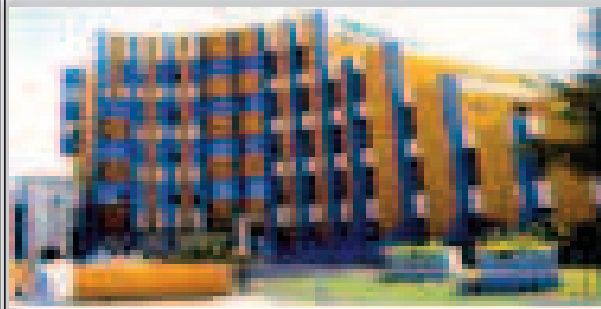
Numéro du marché : DP N0 01 /CNSS/CPMPSACC/2013  
Dénomination du marché : Mise en œuvre d'une solution d'in-  
formatisation des activités « métier » de sécurité sociale  
Nombre d'offres reçues: quatre(4)

Date d'ouverture des offres : le 24 juillet à 12 heures GMT  
Nom et adresse de l'attributaire provisoire : PSIA(Maroc)

Montant de l'offre retenue provisoirement : Marché attribué  
provisoirement au consultant PSIA/Maroc conforme et quali-  
fié ayant obtenu le meilleur score suite à l'application de la  
formule de l'évaluation technico- financière pour un montant  
de trois cent quatre vingt quatre mille quatre vingt ( 384080)  
euros en TTC

Délai d'exécution : Dix huit(18) mois  
La publication du présent avis est effectuée en application des ar-  
ticles 41 et 42 du code des Marchés publics. Elle ouvre le recours,  
en vertu de l'article 53 dudit code auprès du Comité de règlement  
des Différents placés auprès de l'Autorité de Régulation des Mar-  
chés publics.

**Ely Taleb Abdel Kader**  
President /PI de la Commission de passation des Marchés  
publics des secteurs de l'Administration de la Culture et de la  
Communication



**Message de la CNSS**

Mesdames et Messieurs les salariés assurez-vous avant qu'il ne  
soit trop tard que vos employeurs vous déclarent à la CNSS.

siège: Immeuble de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale  
BP: Noukchott - Mauritanie  
Tél: (+ 222) 4 525 75 84  
Fax: (+ 222) 4 525 51 11  
Représantations régionales  
Nouakchott - Zoueiratt - Kaedi - Selibaby - Rosso - Aioun - Atar - Kiffa

République Islamique Mauritanie

Honneur -Fraternité -Justice

**CAISSE NATIONALE  
DE SECURITE SOCIALE**



الجمهورية الإسلامية الموريتانية

شرف - إخاء - عمل

الصندوق الوطني  
للضمان الإجتماعي

**COMMUNIQUE**

Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale informe l'ensem-  
ble des employeurs qu'ils peuvent, dès à présent, transmettre à la Direction du re-  
couvrement et du contrôle leurs déclarations trimestrielles à l'adresse électro-nique  
suivante:

[rincnss@gmail.com](mailto:rincnss@gmail.com)

**Le Directeur Général**  
**Mohamed Ali OULD DEDEW**

**ADRESSES UTILES**

Police Secours	17
Sapeurs Pompiers	18
Brigade Maritime	525 39 90
Brigade Mixte	525 25 18
SOMELEC (Dépannage)	525 23 08
SNDE	529 84 88
Météo	525 11 71

**COMMISSARIATS DE POLICE**

Commissariat TZ - 1	525 23 10
Commissariat TZ - 2	524 29 52
Commissariat Ksar 1	525 21 66
Commissariat Ksar 2	525 27 38
Commissariat El Mina 1	525 12 97
Commissariat El Mina 2	524 25 24
Commissariat Sebkhia 1	525 38 21
Commissariat Sebkhia 2	524 29 82
Commissariat Riadh 1	524 29 35
Commissariat Riadh 2	524 29 50
Commissariat Arafat 1	525 10 13
Commissariat Toujounine 1	525 29 30
Commissariat Dar Naïm 1	524 29 56
Commissariat Dar Naïm 2	524 29 53
Commissariat Teyarett 1	525 24 71
Commissariat Teyarett 2	524 29 51
Commissariat Spécial Aéroport	525 21 83
Commissariat Voie publique	525 29 65
Direction Régionale de la Sûreté	525 21 59
Police Judiciaire	525 54 49

**HÔPITAUX**

Centre Hospitalier National	525 21 35
Hôpital Cheikh Zayed	529 84 98
Polyclinique	525 12 12
PMI Pilote	525 22 16
PMI Ksar	525 20 19
PMI Teyarett	525 35 94

**HORIZONS**

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIENNE D'INFORMATION

DIRECTEUR DE PUBLICATION : **Yarba Ould Sghair**

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : **Mohamed Saleh Ould Chighali**

RÉDACTEUR EN CHEF : **Diagana Babouna**

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA RÉDACTION : **Baba Dianfa Traoré**

RESPONSABLE DE LA MAQUETTE : **Tijani Diop dit Sidi Mohamed**

MISE EN PAGES ET TIRAGE : **IMPRIMERIE NATIONALE**

## ACTUALITE

## Le Président de la République regagne Nouakchott après avoir accompli le pèlerinage



Le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, et son épouse ont regagné Nouakchott vendredi soir en provenance d'Arabie Saoudite, après avoir accompli le pèlerinage et visité, à Médine, la tombe du Prophète (PSL).

Sur le chemin du retour, le Président de la République a fait une escale technique à N'Djamena où il a été accueilli par le Président tchadien, Idriss Deby.

A cette occasion, le Président de la République a fait la déclaration suivante à la presse tchadienne:

"Nous sommes un pays ami du Tchad, avec lequel nous sommes très liés, même si nous en sommes géographiquement relativement éloignés. Au plan personnel, aussi, le Président tchadien et moi sommes très liés. Chaque fois que le Tchad fait un pas en avant vers le développement ou bien arrive à avancer sur le plan national ou international, nous ne pouvons que nous en réjouir.

Nous sommes très heureux d'apprendre que le Tchad a été élu membre du conseil de sécurité. Ce n'est que justice faite parce que le Tchad joue un rôle très important sur le plan politique et sur le plan

militaire.

Il importe de se rappeler que c'est l'intervention dans le nord malien qui a permis de libérer cette partie du Mali. Lors de cette action militaire, l'intervention du Tchad a été très conséquente et son armée a joué un rôle important qui a permis d'arriver à des résultats probants. Donc nous ne pouvons que nous en réjouir".

A son tour, le Président tchadien a fait une déclaration à l'Agence Mauritanienne de d'Information dans laquelle il a tout d'abord remercié le Président de la République pour avoir effectué cette escale qui, a-t-il dit, "nous a permis de procéder à des échanges sur le problème qui nous concerne tous, qui concerne, au de-là de nos deux pays, la région du Sahel et du Sahara.

Il a ajouté qu'il croit que «face aux défis auxquels la région est confrontée, nous ne pouvons nous en sortir que si nous conjuguons nos efforts et faisons de sorte que les pays concernés arrivent à arrêter des stratégies communes nous permettant de lutter contre un mal qui peut remettre en cause les acquis du développement".

Idriss Deby a indiqué : « Depuis son arrivée au pouvoir, le Président de la République a accompli de grandes réalisations pour la Mauritanie et pour son peuple, tout comme il a joué un important rôle dans toute la région ». Il s'est en outre, félicité de l'apport de l'armée mauritanienne dans la lutte contre le terrorisme.

Au cours de son voyage aux Lieux Saints de l'Islam, le Président de la République était accompagné d'une délégation comprenant notamment:

- Mme Maty Mint Hamady, ministre de la Fonction publique et de la Modernisation de l'Administration

- M. Ahmed Ould Bahiya, directeur de Cabinet du Président de la République

- M. Ahmed Ould Mohamed Ould Bah, ambassadeur de Mauritanie à Riyadh

- M. Ahmed Ould Bah dit H'Meida, conseiller à la Présidence de la République

- M. Ahmed Ould Ehel Daoud, conseiller à la présidence de la République

- M. Domane Mohamed Hamar, directeur général du protocole d'Etat.

Le Président de la République a été accueilli à son arrivée à l'aéroport par le Premier ministre, Dr. Moulaye Ould Mohamed Laghdaf, des membres du gouvernement, le chef d'Etat major particulier du Président de la République, le directeur adjoint de Cabinet du Président de la République, le wali de Nouakchott, le président de la Communauté urbaine de Nouakchott et l'ambassadeur d'Arabie Saoudite en Mauritanie, SEM. Saoud Ben Abdel Aziz El Jabiri.



## Le Chef de l'Etat assiste à une réception offerte par le Roi d'Arabie saoudite

Le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a assisté à une réception offerte, mercredi au palais royal de Minen, par le gardien des Lieux Saints de l'Islam, Sa Majesté Abdallah Ben Abdel Aziz, Roi d'Arabie Saoudite. Plusieurs présidents de pays islamiques et chefs de délégations du Haj avaient été conviés à cette réception.

Au nom de Sa Majesté Abdallah Ben Abdel Aziz, Roi d'Arabie Saoudite, le prince héritier, Son Altesse Royale, El Emir Selmane Ben Abdel Aziz, a prononcé une allocution dans laquelle il a félicité, à l'occasion de la fête d'El Adha, les invités

à l'occasion du mowsim du hadj pour l'an 1434 de l'hégire.

Dans son allocution, le Roi a, également, souligné que notre Ouma restera forte tant qu'elle demeure attachée à sa religion et à ses valeurs islamiques.

"Nous sommes unies par nos aspirations et préoccupations communes et nous devons serrer nos rangs pour faire face à tous les défis", a souligné le Roi dans son adresse.

La cérémonie s'est déroulée en présence de la délégation accompagnant le Président de la République et l'ambassadeur de Mauritanie à Riyadh, SEM. Ahmed Bah.

## Le Président de la République s'entretient avec ses homologues soudanais...



Le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a eu des entretiens mercredi dans sa résidence à Minen avec son frère le Président soudanais, le général Oumar Hacen El Bechir.

Au cours de ces entretiens, les deux présidents ont passé en revue les récents développements de la situation aux niveaux arabe, régional et international. De même, ils ont évoqué les voies et moyens de renforcement des excellentes relations mauritano-soudanaises.

Ces entretiens se sont déroulés en présence du directeur de cabinet du Président de la République, Monsieur Ahmed Ould Bahiya, du conseiller chargé des Technologies de l'Information et de la Communication, M. Mohamed Ould Bah dit H'mayda et de notre ambassadeur à Riyadh, M. Ahmed Ould Bah.

Côté soudanais, l'audience a eu lieu en présence du général Bekry Hacen Saleh, ministre à la présidence soudanaise et de l'ambassadeur du Soudan à Riyadh, M. Ahmed Abdel Hafedh

## ...et pakistanais



Le Président de la République a également reçu, mardi après-midi, en audience, dans sa résidence à Minen le Président de la République Islamique du Pakistan, Monsieur Memnoun Houssein. A sa sortie d'audience, le président pakistanais a déclaré que l'entrevue, qui s'est déroulée en terre sainte, augure d'un bel avenir pour les relations entre les deux pays islamiques.

Il a aussi déclaré avoir adressé au Président de la République une invitation pour visiter le Pakistan, notant que celle-ci ouvrira les perspectives aux échanges de visites entre les dirigeants et l'exploitation des potentialités des deux pays d'une manière rentable. L'entrevue s'est déroulée en présence du directeur de cabinet du Président de la République, Monsieur Ahmed Ould Bahiya et du conseiller du Président de la République pour les affaires islamiques, M. Ahmed Ould Ahil Daoudi.

**ACTUALITE**

**Le Premier ministre participe à la prière de la fête d'El Adha**



Une grande prière a été organisée, à l'occasion de la fête d'El Adha, à la mosquée d'Ibn Abass, en présence du Premier ministre, Dr. Moulaye Ould Mohamed Laghdaf qui a été accueilli à l'entrée de la mosquée par le ministre des Affaires islamiques et à l'Enseignement originel par intérim, M. Ahmedou Ould Hademine Ould Jelvounne, l'Imam de la grande mosquée, l'érudite Ahmedou Ould Lemrabott Ould Habibourrahmane.

La prière a été marquée par une grande affluence des populations de Nouakchott. Dans son grand oral (khoutba), l'imam Ould Habibourrahmane s'est longuement appesanti sur les vertus de la fête d'El adha, en s'appuyant sur des versets du Saint Coran des Hadith du prophète, Mohamed (PSL). Il a ajouté que le sacrifice du mouton d'El Adha est une importante recommandation religieuse

(sunna) pour ceux qui disposent de leur nourriture pour un an. L'imam a aussi exhorté les fidèles à promouvoir la fraternité, l'entraide et l'assistance aux démunis, surtout à de grandes occasions comme celle-ci. Il a, enfin, mis en garde contre le gaspillage et appelé les fidèles à l'apprentissage du Coran et de la sunna et au respect de leurs enseignements.

**La CENI valide plus d'un millier de listes candidates aux municipales**

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) a annoncé avoir validé plus de 1100 listes candidates aux élections municipales du 23 novembre 2013. Cette validation fait suite à un examen, ces derniers jours par la CENI, des dossiers de candidatures déposés en prévision de ces élections.



**Le ministre de la Justice reçoit la représentante de l'UNICEF**



M. Sidi Ould Zein, ministre de la Justice, a reçu en audience, mardi, à Nouakchott, SE Mme. Lucia Elmi, représentante de l'UNICEF en Mauritanie. La rencontre a permis aux deux parties de passer en revue les relations de coopération existant entre la Mauritanie et cette institution des Nations Unies. La rencontre s'est déroulée en présence du Dr. Mohamed Lemine Ould Sidi Baba, secrétaire général du ministère de la Justice et de M. Haïmoud Ould Ramdhane, chargé de mission au même département.

**Carnet de l'aéroport**

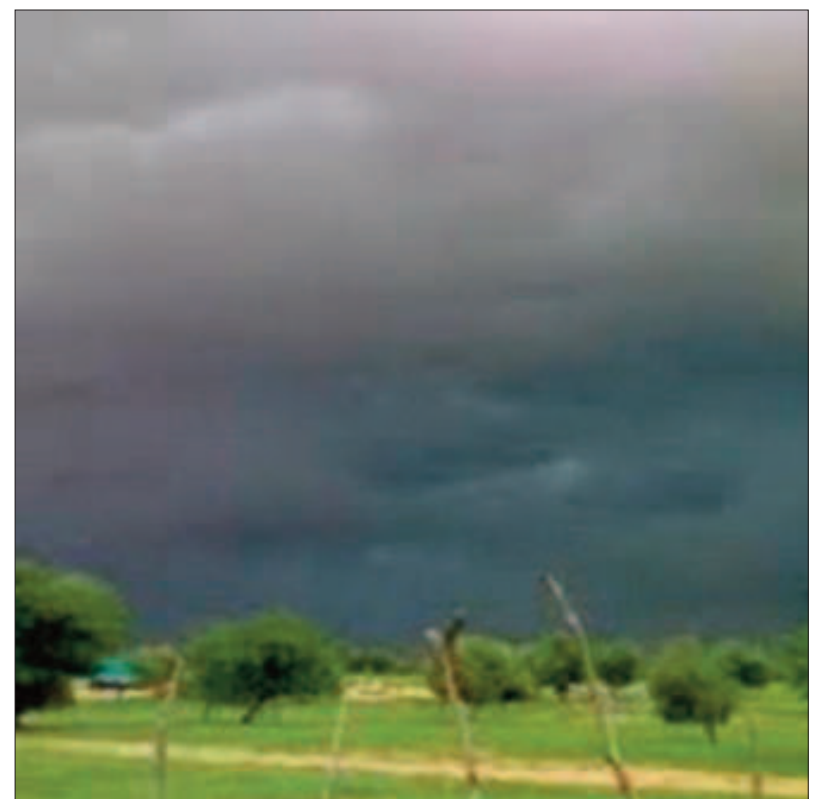
Les ministres des Affaires économiques et des Finances, respectivement Sidi Ould Tah et Thiam Diombar, ont regagné Nouakchott, mardi soir, en provenance de Washington où ils ont représenté la Mauritanie aux réunions de l'assemblée générale annuelle de la Banque mondiale et du FMI qui se sont déroulées du 07 au 13 octobre 2013. A son retour, le ministre des Affaires économiques a déclaré qu'en marge de la rencontre la délégation mauritanienne a effectué des contacts productifs avec les responsables de ces institutions et certains chefs de délégations des autres pays.

\* M. Ahmed Ould Daddah, chef de file de l'opposition, a regagné Nouakchott, jeudi soir, en provenance des Etats Unis d'Amérique, après avoir participé aux réunions annuelles de l'International Socialiste qui se sont déroulées à Washington du 7 au 13 octobre.  
\* M. Mohamed Abdallahi Ould Khattra, Commissaire aux Droits de l'Homme, à l'Action humanitaires et aux Relations avec la Société civile, a quitté Nouakchott, vendredi matin, à destination de la Suisse pour participer aux travaux de la 109e session de la commission des droits de l'homme et des peuples qui s'est ouverte le 14 octobre et qui se poursuivra jusqu'au 1er novembre prochain. Le commissaire présentera le premier rapport de la Mauritanie sur l'exécution des clauses du traité international sur les droits politiques et civils

\* Me Hamdi Ould Mahjoub, directeur général de l'Agence nationale Tadamoune pour la Lutte contre les Séquelles de l'Esclavage, pour l'Insertion et pour la Lutte contre la Pauvreté, a quitté Nouakchott, jeudi soir, à destination de Genève pour participer aux travaux de la 109e session du Conseil des Droits de l'Homme qui s'est ouverte le 14 octobre courant et qui se poursuivra jusqu'au 1er novembre prochain. Le directeur général de l'Agence Tadamoune prendra part à la présentation du rapport de la Mauritanie sur l'exécution des clauses du traité international relatif aux droits politiques et civils.

**Des quantités de pluie à l'intérieur du pays**

Les hauteurs de pluie suivantes ont été relevées, au cours des dernières quarante huit heures dans quelques localités du pays, selon le réseau administratif de commandement (RAC) du ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation:



<b>Hodh El Gharbi:</b>		- Ouad Amour.....	14 -
		Moundi.....	08
		- Elb Ejmel.....	02
- Kobenni.....	1 mm	<b>Trarza:</b>	
- Modibougo.....	15	- Boutilimitt.....	06,2
- Touil.....	04	- Ouad Naga.....	02
<b>Gorgol:</b>		- Méderdra.....	.01
- Monguel.....	02,5	D'autres précipitations ont été enregistrées le 14 Octobre au niveau du Guidimakha dont: 14,5 mm à Sélibaby, 30 mm à Sabou Ciré, 2 mm à Wompou et 3,2 mm à Melgue.	
- Tufunde Cive.....	10		
- Siliwol.....	25		
<b>Brakna:</b>			
- Djonaba.....	19		

## Les pèlerins mauritaniens arrivent à la Mecque

Les pèlerins mauritaniens sont arrivés à la Mecque après avoir séjourné à Minen où ils ont lapidé Satan symbolisé par des stèles.

Le chef de la mission médicale a indiqué que nos pèlerins sont en bonne santé, et qu'ils s'apprêtent à regagner le pays après avoir accompli le pèlerinage dans de bonnes conditions.

Aucun incident n'a été enregistré en dehors de la blessure du pèlerin Sow Ismaïla ; blessure intervenue, mardi, suite à une mauvaise descente d'un bus de transport.



## Le ministre des Affaires étrangères reçoit l'ambassadrice des Etats Unis d'Amérique



Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, M. Ahmed Ould Teguedi a reçu en audience, lundi, à Nouakchott, SE Mme. Jo Ellen Powell, ambassadrice des Etats Unis d'Amérique en Mauritanie.

La rencontre a permis aux deux parties de passer en revue les différents aspects de la coopération existant entre la Mauritanie et les Etats Unis d'Amérique et les moyens susceptibles de développer cette coopération.

## Lancement des activités de la Fondation Internationale du Secours islamique

Le Bureau de la fondation Internationale du secours islamique en Mauritanie a annoncé mardi à Nouakchott, le démarrage de ses opérations de distribution de viande aux nécessiteux à Nouakchott, à l'occasion de la fête d'El Adha, lors d'une cérémonie présidée par M. Ahmed Salam Ould Khtour, chargé de missions au Commissariat des Droits de l'Homme, à l'Action humanitaire et aux Relations avec la Société civile.

Supervisant l'évènement, M. Ould Khtour a déclaré que l'assistance aux couches vulnérables de la société constitue l'une des priorités de son institution et remercié la fondation pour ce geste, qui coïncide avec la fête religieuse d'El Adha.

Pour sa part, la représentante de la Fondation Internationale du Secours islamique à Nouakchott, Mme Messaouda Mint Baham, a précisé que l'opération de distribution à l'occasion d'El Adha s'inscrit dans le cadre



de la stratégie de l'organisation visant à lutter contre la pauvreté et assister les ménages à faibles revenus afin de surmonter les périodes de crise, à travers des projets sociaux permanents comme la prise en charge des orphelins, le forage de puits et la construction d'écoles. Elle a ajouté que ces distributions vont profiter à plus de deux mille fa-

milles dans des différents endroits de Nouakchott. La cérémonie de lancement s'est déroulée en présence du directeur des Mahdras et de l'Enseignement originel au ministère des Affaires islamiques, du maire de Tervagh-Zeina et du responsable de la Communication à l'Agence nationale Lutte contre Pauvreté.

## Le ministre des Affaires étrangères reçoit l'ambassadeur iranien



Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, M. Ahmed Ould Teguedi a reçu en audience, mardi, à Nouakchott, SEM. Ali Asghar Naciry, ambassadeur de la République Islamique d'Iran en Mauritanie.

Au cours de la rencontre, les deux hommes ont passé en revue les différents aspects de la coopération existant entre la Mauritanie et l'Iran et les moyens susceptibles de renforcer cette coopération dans tous les domaines.

### CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE

Additif à

#### L'Avis d'Appel d'Offres AAO N°03/CPMPSACC/CNSS/13 paru les 06 et 07/10/2013 dans le journal «Horizons» N°6107 et 6108

1. Dans le cadre de son plan d'actions au titre de l'année 2013, la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale(CNSS) envisage acquérir, sur fonds propres, les fournitures suivantes réparties en trois lots distincts:

- Lot 1 : Mobilier de bureau
- Lot 2 : Fourniture de Bureau
- Lot 3: Consommables informatiques

2. La CNSS sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture demandée conformément aux spécifications contenues dans le Bordereau des quantités du présent marché,

#### 6. Modification

Les offres devront être soumises au plus tard **le mercredi 06 novembre 2013 à 12H00 GMT** à l'adresse du siège de la CPMPSACC sise à Ilôt C N° 335 Tervagh Zeina Nouakchott - Mauritanie où elles seront ouvertes au plus tard **le mercredi 06 novembre 2013 à 12H00 GMT** en présence des représentants des candidats qui le souhaitent. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

#### 7. Modification

Les offres doivent comprendre les garanties de soumission d'un montant de :

- LOT 1 : Quatre vingt mille Ouguiya (80.000 UM) ;
- LOT 2 : Cent quarante mille Ouguiya (140,000 UM) ; et
- LOT 3 : Soixante mille (60.000UM).

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre vingt dix jours (90 jours) à compter de la date limite de dépôt.**

LE DIRECTEUR GENERAL  
MOHAMED ALI OULD DEDEW

### MÉTÉO:

#### Affectation de la visibilité et hausse des températures sur le sud, le centre et l'ouest du pays

Prévision pour les prochaines 24 heures: Le temps sera dominé par des vents modérés de direction Nord-est à Est accompagnés d'une affectation de la visibilité par sable et des hausses de températures sur les régions du sud, du centre et de l'ouest du pays.

Le ciel demeurera peu nuageux à nuageux sur le Trarza, Nouakchott, l'Inchiri, Dakhlet Nouadhibou, l'ouest de l'Adrar, l'ouest et le nord-ouest du Tiris-Zemmour. Températures prévues pour le 20.10.2013

	Temp mini	Temp Maxi
Bir Moghrein:	23 degrés	38
Zouérate:	25 °	39 °
Chinguitti:	26 °	42 °
Atar:	27 °	41 °
Ouadane:	28 °	41 °
Akjoujt:	29 °	42 °
Nouadhibou:	26 °	35 °
Nouakchott:	25 °	42 °
Boutilimitt:	27 °	42 °
Aleg:	28 °	42 °
Rosso:	28 °	41 °
Kaédi:	28 °	42 °
Sélibaby:	25 °	38 °
Kiffa:	27 °	38 °
Tidjikja:	26 °	39 °
Tichitt:	25 °	38 °
Aioun:	27 °	39 °
Néma:	28 °	40 °
Ouelata:	27 °	40 °

Météorologie marine Cap-Blanc et Cap Timiris: La mer restera peu agitée à agitée accompagnée d'une houle de direction nord-ouest. La hauteur des vagues variera de 0.5 à 2.5 m. Vents de sable.

**ANNONCES****SOCIETE NATIONALE INDUSTRIELLE ET MINIERE****Avis d'appel d'offres international ouvert/ projet nouvelles installations de traitement to14 (NITTO14)****1. Objet**

La Société Nationale Industrielle et Minière (SNIM), lance un appel d'offres ouvert et international pour la réalisation des travaux de génie civil en un seul lot du Projet Nouvelles Installations de Traitement TO14 à Zouerate, comportant :

- La réalisation des ouvrages de fondation pour les installations de traitement de minerai (Concas-seurs, cribles, convoyeurs, transferts et équipements auxiliaires).
- La construction des sous-stations et locaux électriques.
- La réalisation des tranchées pour tous les câbles électriques et conduites.
- La réalisation des longrines pour le chemin de roulement des roues pelles et des Stackers.

**2. Organisation**

Le Maître d'Ouvrage (Pouvoir adjudicateur) est la Société Nationale Industrielle et Minière (SNIM). Le Représentant du Pouvoir adjudicateur est la Direction des Projets de la SNIM.

**3. Financement : SNIM****4. Conditions de Participation**

Sont admises à concourir toutes les entreprises nationales et internationales spécialisées dans le domaine, pouvant justifier de leurs capacités juridiques, techniques et financières et étant à jour vis-à-vis de toutes leurs obligations légales,

qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement.

**5. Validité des offres :** Les offres seront valables pendant une période de 180 jours à compter de la date limite de remise des offres.

**6. Visite des lieux :** Elle est obligatoire et à la charge du soumissionnaire. Elle se déroulera du 04 au 17/11/2013 à Zouerate.

**7. Retrait du dossier d'appel d'offres :**

Le Dossier d'Appel d'Offres sera fourni par mail à tous les soumissionnaires qui transmettront à la SNIM (Email: dps@snim.com; ayoub.hasni@snim.com et a.s.mohamed@snim.com) les pièces justificatives suivantes :

- Reçu de versement comportant le nom du soumissionnaire.
- Une attestation autorisant le retrait du DAO comportant le nom de la personne autorisée, l'adresse complète de l'entreprise et l'adresse de la personne à contacter.

Seules les demandes envoyées les jours ouvrés du 21/10/2013 au 10/11/2013 seront prises en compte.

Le DAO est obtenu moyennant le versement (tous frais exclus) de 1000 Euros ou de leur contre-valeur en monnaie librement convertible ou encore de leur équivalent en monnaie locale (Ouguiya) converti au taux du jour de la Banque Centrale de Mauritanie, dans l'un des comptes ci-dessous,

prévus à cet effet, en indiquant « DAO-TRAVAUX GENIE CIVIL- PROJET NOUVELLES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT TO14 » :

**Société Générale (France)**

- Banque : 30003
  - Agence : 04980
  - N° Compte : 00028013344
  - Clé : 28
  - IBAN : FR76 3000 3049 8000 0280 1334 428
- SWIFT : SOGEFRPP

**Banque Mauritanienne pour le Commerce International (Mauritanie)**

N° Compte: 158407150109 – SWIFT : BMCIMRMR

Pour toutes informations complémentaires : Contacter SNIM - DPS - BP 42 – Nouadhibou - dps@snim.com; ayoub.hasni@snim.com et a.s.mohamed@snim.com Tel: 00222 45 74 13 01 – 00222 20 59 67 40

**8. Date limite de remise des offres**

Les dossiers doivent être envoyés sous pli fermé et anonyme, avec accusé de réception ou déposés contre récépissé au plus tard le Dimanche 05 décembre 2013 à 10H GMT, à la Direction des Projets de la SNIM.

**CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE****Avis d'Appel d'Offres****AAO N°03/CI)MPSACC/CNSS/13**

1 Dans le cadre de son plan d'actions au titre de l'année 2013, La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) envisage acquérir, sur fonds propres, les fournitures suivantes réparties en trois lots distincts:

**.Lot 1: Mobilier de bureau**

**. lot 2 : Fourniture de Bureau**

**. Lot 3 : Consommables informatiques**

2. La CNSS sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture demandée conformément aux spécifications contenues dans le Bordereau des quantités du présent marché.

3. La passation du présent Marché de fourniture sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code mauritanien des Marchés publics. et ouvert à tous les candidats éligibles.

4 Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Caisse nationale de Sécurité Sociale (CNSS) Téléphone: 45251629, 45251680 et 45251645

5 Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse du Siège de la Commission de Passation des Marchés Publics des Secteurs de l'Administration, de la Culture et de la Communication (CPMPSACC) sise à l'îlot C N: 335 Tevragh-Zeina Nouakchott Mauritanie BP: 5263 Tel: (222) 25053306 Fax: (222) 45242117 E-mail: cpm.acc@mauritanie.mr, contre un paiement non remboursable au Trésor Public, exclusivement, de trente mille Ouguiya (30.000UM).

6 Les offres devront être soumises au plus tard le lundi 04 novembre 2013 à 12H00 GMT à l'adresse du siège de la CPMPSACC sise à l'Îlot C N° 335 Tevragh

Zeina Nouakchott - Mauritanie où elles seront ouvertes au plus tard le lundi 04 novembre 2013 à 12H00 GMT en présence des représentants des candidats qui le souhaitent Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

7 Les offres doivent comprendre les garanties de soumission d'un montant de :  
LOT 1: Quatre Vingt Mille Ouguiya (80.000 UM) ;  
LOT 2: Cent Quarante Mille Ouguiya (140.000UM); et  
LOT 3 : Soixante Mille (60.000UM).

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de trente jours (30 jours) à compter de la date limite de dépôt.

**LE DIRECTEUR GENERAL  
MOHAMED ALI OULD DEDEW**

## Santé:

## Accident Vasculaire Cérébral: quels sont les signes ?

Un accident vasculaire cérébral (AVC) ou attaque cérébrale, est une défaillance de la circulation du sang qui affecte une région plus ou moins importante du cerveau. Il survient à la suite de l'obstruction ou de la rupture d'un vaisseau sanguin et provoque la mort des cellules nerveuses, qui sont privées d'oxygène et des éléments nutritifs essentiels à leurs fonctions. Chez la majorité des gens, il n'y a pas de signe précurseur d'une crise. Toutefois, plusieurs facteurs de risque peuvent être surveillés.

Les AVC ont des conséquences très variables. Plus de la moitié des gens en gardent des séquelles. Environ 1 individu sur 10 récupère complètement. La gravité des séquelles dépend de la région du cerveau atteinte et des fonctions qu'elle contrôle. Plus la région privée d'oxygène est grande, plus les séquelles risquent d'être importantes. À la suite d'un AVC, certaines personnes auront de la difficulté à parler ou à écrire (aphasie) et des problèmes de mémoire. Elles pourront aussi être atteintes d'une paralysie plus ou moins importante du corps.

## Urgence médicale

Lorsque les cellules nerveuses sont privées d'oxygène, ne serait-ce que pendant quelques minutes, elles meurent; elles ne se régénéreront pas. Aussi, plus les délais entre l'AVC et la prise en charge médicale sont courts, plus le risque de séquelle grave s'amenuise.

Quels que soient les dommages causés par la privation d'oxygène, le cerveau a une certaine capacité d'adaptation. Des cellules nerveuses saines réussissent parfois à prendre la relève des cellules mortes si elles sont stimulées par divers exercices.

## Causes

L'athérosclérose, c'est-à-dire la formation de plaques de lipides sur la paroi des vaisseaux sanguins, est l'une des principales causes de l'accident vasculaire cérébral. L'hypertension artérielle est aussi un facteur de risque important. Avec le temps, la pression anormale exercée par le sang sur la paroi des vaisseaux sanguins peut provoquer leur rupture. La rupture d'une artère du cerveau peut être facilitée par la présence d'un anévrisme. L'anévrisme est un gonflement d'une petite section d'une artère, en raison d'une faiblesse de la paroi. Il n'est pas toujours possible de déterminer la cause exacte d'un AVC. Il est important, cependant, que les médecins la recherchent en procédant à divers examens afin de réduire le risque de récurrence.

Prévalence Grâce aux avancées en matière de prévention, la prévalence des AVC a considérablement diminué au cours des dernières décennies. Depuis les années 1990, elle semble toutefois se stabiliser. Encore aujourd'hui, au Canada, plus de 50 000 personnes subissent un AVC chaque année et environ 14 000 en meurent. Si les AVC sont plus rares que les crises cardiaques, ils représentent tout de même la troisième cause de mortalité au pays et sont un facteur important d'incapacités. Les trois quarts des AVC surviennent chez des gens âgés de 65 ans et plus. Au Canada et en Amérique du Nord, en général, ils touchent plus les femmes que les hommes. De jeunes enfants peuvent aussi en souffrir, mais cela se produit rarement.

Types On distingue 3 types d'accidents vasculaires cérébraux : les 2 premiers sont causés par le blocage d'une artère cérébrale (accident ischémique). Ils sont les plus fréquents et représentent environ 80 % des AVC. Le troisième est causé par

une hémorragie cérébrale (accident hémorragique) :

\* La thrombose cérébrale. Elle représente de 40 % à 50 % des cas. Elle se produit quand un caillot sanguin se forme dans une artère cérébrale, sur une plaque de lipides (athérosclérose);

\* L'embolie cérébrale. Elle représente environ 30 % des cas. Comme dans le cas de la thrombose, une artère cérébrale est bloquée. Cependant, ici, le caillot qui bloque l'artère s'est formé ailleurs et a été transporté par la circulation sanguine. Il provient souvent du cœur ou d'une artère carotide (dans le cou);

\* L'hémorragie cérébrale. Elle représente environ 20 % des cas, mais c'est la forme d'AVC la plus grave. Souvent causée par une hypertension de longue date, elle peut aussi résulter de la rupture d'une artère du cerveau, là où se situe un anévrisme. En plus de priver une partie du cerveau d'oxygène, l'hémorragie détruit d'autres cellules en exerçant de la pression sur les tissus. Elle peut se produire au centre ou à la périphérie du cerveau, tout juste sous l'enveloppe crânienne. Parmi les autres causes, plus rares, d'hémorragies cérébrales figurent les crises d'hypertension, une hémorragie dans une tumeur cérébrale et des problèmes de coagulation sanguine. Il peut arriver que l'obstruction d'une artère cérébrale ne soit que temporaire et qu'elle se résorbe naturellement, sans laisser de séquelles. On appelle ce phénomène accident ischémique transitoire (AIT) ou mini-AVC. Les symptômes sont les mêmes que ceux d'un « vrai » AVC mais ils disparaissent en moins d'une heure. Un mini-AVC est un signal d'alarme à prendre au sérieux : il peut être suivi d'une attaque cérébrale parfois plus grave au cours des 48 heures suivantes. Il est donc important de consulter un médecin au plus tôt. Un AVC peut causer une paralysie ou une perte de conscience. Parfois, il se détecte grâce à l'un ou l'autre des signes suivants :

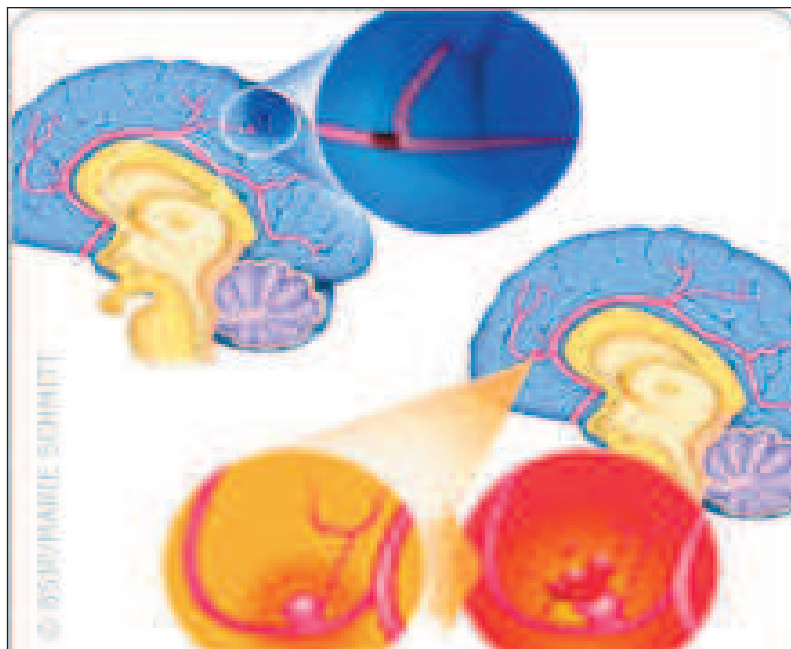
\* des étourdissements et une perte soudaine d'équilibre;

\* un brusque engourdissement, une perte de sensibilité ou une paralysie du visage, d'un bras, d'une jambe ou d'un côté du corps;

\* de la confusion, une difficulté soudaine à s'exprimer ou à comprendre;

\* une perte soudaine de la vue ou une vision trouble dans un seul œil;

\* un mal de tête subit, d'une intensité exceptionnelle, accompagné



parfois de vomissements.

\* tous les cas, on doit contacter les services d'urgence le plus rapidement possible.

\* Les personnes ayant déjà eu un accident ischémique transitoire (mini-AVC) ou un AVC;

\* Les personnes atteintes d'un trouble cardiaque (anomalie d'une valve cardiaque, insuffisance cardiaque ou arythmie cardiaque) et celles qui ont récemment eu un infarctus du myocarde. La fibrillation auriculaire, une forme d'arythmie cardiaque, est particulièrement dangereuse, parce qu'elle amène le sang à stagner dans le cœur; cela entraîne la formation de caillots sanguins. Si ces caillots circulent jusqu'aux artères du cerveau, ils peuvent causer un AVC;

\* Les personnes diabétiques. Le diabète contribue à l'athérosclérose et réduit la capacité de l'organisme à dissoudre les caillots sanguins;

\* Les personnes qui souffrent de migraines;

\* Les personnes atteintes d'apnée du sommeil. L'apnée peut entraîner une hausse de la pression sanguine et contribuer à la formation de caillots sanguins;

\* Les personnes ayant un nombre élevé de globules rouges dans le sang (polyglobulie);

\* Les personnes dont un proche parent a été atteint d'un AVC.

Les deux facteurs principaux\* L'hypertension. C'est le facteur de risque le plus important. La haute pression sanguine affaiblit la paroi des vaisseaux sanguins, y compris ceux du cerveau; \* L'hypercholestérolémie. Un taux élevé de cholestérol LDL (abréviation du terme anglais low density lipoproteins, dit « mauvais cholestérol ») ou de triglycérides contribue à l'athérosclérose et au durcissement des artères.

Les autres facteurs \* Le tabagisme. Il contribue à l'athérosclérose. De plus, la nicotine agit comme un stimulant cardiaque et augmente la pression sanguine. Quant au monoxyde de carbone présent dans la fumée de cigarette, il réduit la quantité d'oxygène qui parvient au cerveau, parce qu'il se fixe sur les globules rouges à la place de l'oxygène;

\* L'obésité;

\* Une mauvaise alimentation;

\* La sédentarité;

\* Un stress chronique;

\* Les drogues dures, comme la cocaïne;

\* La prise de contraceptifs oraux, surtout dans le cas des femmes qui sont à risque et qui ont plus de 35 ans;

\* L'hormonothérapie de remplacement administrée au moment de la ménopause (elle augmente légèrement le risque).

## Peut-on prévenir?

Selon le guide de prévention de l'accident vasculaire cérébral édité en 2011 par l'American Heart Association, les personnes ayant de saines habitudes de vie réduisent de 80 % leur risque de subir un premier AVC par rapport à celles qui négligent les facteurs de risque.

## Mesures préventives de base

Adopter de saines habitudes de vie

\* Ne pas fumer;

\* Trouver le moyen d'intégrer des activités physiques dans son quotidien;

\* Maintenir un poids santé. Pour calculer votre indice de masse corporelle (IMC), faites notre test;

\* Faire de bons choix alimentaires : l'alimentation influe sur plusieurs facteurs de risque d'AVC.

Des chercheurs ont passé en revue 375 études parues entre 1979 et 2004 afin de cerner le type d'alimentation qui contribue le mieux à prévenir les AVC. Selon leurs analyses, une alimentation pauvre en sel (moins de 1 500 mg par jour) et riche en potassium et en magnésium abaisse la tension artérielle et, de ce fait, contribue à prévenir les AVC. Une alimentation riche en fruits et en légumes fournit généralement des quantités adéquates de potassium. Les céréales entières, les noix, les graines, les légumineuses et les légumes à feuilles vert foncé sont de bonnes sources de potassium. Les études montrent que les personnes qui consomment environ 10 portions de fruits et de légumes par jour, qui privilégient les céréales à grains entiers et qui mangent de 1 à 2 portions de poisson gras par semaine courent moins le risque de souffrir d'un AVC.

Pour ce qui est des régimes, il a été démontré que les DASH (Dietary Approaches to Stop Hypertension) et le régime méditerranéen aident à prévenir l'hypertension de façon efficace.

\* Apprendre à mieux affronter le stress;

\* Changer de méthode contraceptive si c'est nécessaire. Les femmes de plus de 35 ans qui prennent une pilule contraceptive et qui sont considérées comme à risque (parce qu'elles fument ou parce qu'elles ont une tension artérielle élevée...) devraient opter pour une autre méthode contraceptive, comme un dispositif intra-utérin ou une pilule qui

ne contient que de la progestérone. Se soumettre à des examens et à des traitements médicaux

\* Consulter son médecin à la fréquence recommandée par celui-ci. Lorsqu'un patient court un risque élevé d'avoir un AVC, le médecin peut écouter au stéthoscope le bruit de ses artères carotides. S'il soupçonne qu'une artère est touchée par l'athérosclérose, il recommande une échographie Doppler des carotides. Cet examen permet de connaître le degré de rétrécissement de l'artère;

\* Surveiller régulièrement sa tension artérielle et, si on souffre d'hypertension, la traiter, même si elle est asymptomatique. Il s'agit du facteur de risque le plus important à contrôler. Une saine alimentation (il est important, entre autres, d'éviter la nourriture très salée), la pratique de l'exercice physique, le fait de cesser de fumer sont quelques mesures qui contribuent à abaisser la pression sanguine. La prise de médicaments comme les diurétiques ou les bêta-bloquants est parfois nécessaire.

Fréquence. La tension artérielle devrait être prise par le médecin au moment de l'examen médical périodique;

\* Procéder régulièrement à un bilan des lipides sanguins. Prendre les mesures nécessaires pour corriger les anomalies.

Fréquence. Au Canada, on recommande un dépistage systématique tous les 5 ans dans le cas des hommes de plus de 40 ans et des femmes ménopausées ou âgées de plus de 50 ans. Les personnes à risque (celles qui souffrent de diabète, d'hypertension, de tabagisme, d'obésité abdominale, d'antécédents familiaux de maladies cardiovasculaires, etc.) devraient se soumettre à un dépistage plus fréquent;

\* Vérifier ou faire vérifier régulièrement sa glycémie dans le but de prévenir le diabète. De plus, bien contrôler sa glycémie si on est diabétique.

Fréquence. Au moment de l'examen médical périodique, si le médecin juge que c'est nécessaire, il peut prescrire un test de glycémie à jeun;

\* Consulter son médecin sans tarder en cas de rythme cardiaque anormalement rapide ou irrégulier; \* Traiter une maladie cardiaque.

## L'opinion du médecin

L'accident vasculaire cérébral fait très peur, avec raison. Au cours de ma carrière, plusieurs patients m'ont dit ne pas avoir peur d'en mourir. Par contre, ils redoutaient d'y survivre en gardant de lourdes séquelles. L'hypertension artérielle est un facteur de risque majeur de l'AVC. Comme elle n'occasionne pas de symptôme, il est souvent difficile de motiver les patients à suivre leur traitement. L'hypertension artérielle produit, à la longue, une usure et un vieillissement prématurés des vaisseaux sanguins. Or, tant qu'ils ne sont pas rompus ou obstrués quasi complètement, il n'y a pas de symptôme. À titre de comparaison, imaginez que la plomberie de votre salle de bain soit très usée. Tant que le tuyau ne se brise pas ou n'est pas bloqué, tout semble normal et il n'y a aucun dégât d'eau. Les AVC ne sont pas causés par une hausse soudaine de la tension artérielle ou alors extrêmement rarement.

Rassemblé par: Sidi Moustapha Ould BELLALI



**ENROLEMENT**

## Agence Nationale du Registre des Populations et des Titres Sécurisés

### Suivi enrôlement : du 3 oct. 2013 Au 10 oct. 2013

	Total Au 2 octobre 2013	jeudi 3 octobre 2013	vendredi 4 octobre 2013	samedi 5 octobre 2013	dimanche 6 octobre 2013	lundi 7 octobre 2013	mardi 8 octobre 2013	Total
Edebaye Ehel Guelaye	1 652							1 652
Vem Legleite	6 580				333			6 913
Chelkhet Tijab	882							882
Lahrach	6 049							6 049
Soufa	1 056							1 056
M Bout	34 819	22				55	39	34 992
<b>TOTAL :Gorgol</b>	<b>185 281</b>	<b>128</b>		<b>8</b>	<b>486</b>	<b>190</b>	<b>125</b>	<b>186 218</b>
Aleg	60 093	23		5	55	23	56	60 255
Bouratte	2 046							2 046
Male	11 355				15	24	37	11 431
Gueliwar	997							997
Bababé	19 679	14			18	33	36	19 780
Aéré Mbar	3 734	9			13	20	10	3 786
Elverae	663							663
Edebay Elhejaj	1 577							1 577
Bagoudine	1 050					29		1 079
Niabina	782							782
M Bagne	22 097	18			13	8	9	22 145
Ouad Emmour	1 176							1 176
Djonaba	11 617							11 617
Sangrave	928							928
Dar Elbarka	4 074						8	4 082
Ould Biram	1 035							1 035
Dar El Aavia	387							387
Magtalahjar	43 971	67		4	64	67	56	44 229
Boghé	46 690	31			43	42	70	46 876
<b>TOTAL :Brakna</b>	<b>233 951</b>	<b>162</b>		<b>9</b>	<b>221</b>	<b>246</b>	<b>282</b>	<b>234 871</b>
Rosso	55 012	60						55 072
Jedr El Mohguen	2 451	2				1	2	2 456
<b>TOTAL :Trarza</b>	<b>19 281</b>			<b>6</b>	<b>23</b>	<b>6</b>		<b>19 316</b>
El aya	0							0
Awleigat	0							0
Keur Macène	17 418	6			11	7	19	17 461
NDiogo	3 097							3 097
Mbalal	1 103							1 103
R Kiz	45 358	18			9	10	5	45 400
Bou Talhaya	123							123
Lexelbe II	4 040	15		4	22	4	18	4 103
Tekane	5 879	10				1		5 890
Boutlimit	57 589	57			41	12	52	57 751
Elb Adresse	67							67
Tenghadej	0							0
Nteichet	109							109
El Mouyassar	0			32				32
Ajweir	116							116
Nebaghlaya	119							119
Beir Tawresse	0							0
Tiguent	9 735	5		6	4	28	16	9 794
Taguilalet	0							0
El Khat	101							101
Mederdra	16 822			12		33	15	16 882
<b>TOTAL :Trarza</b>	<b>238 420</b>	<b>173</b>		<b>60</b>	<b>110</b>	<b>102</b>	<b>127</b>	<b>238 992</b>
Atar	38 614	35				89	37	38 775
Tawaz	0							0
Ain Ehl Tayae	0							0
Choum	79			39				118
Aoujeft	11 839	2			5	2	4	11 852
El Maeden	0							0
El Meddah	0							0
Nterguent	0							0
Ouadan	4 494							4 494
El Ain Savra	0							0
Chinguitti	5 114	3		1		5		5 123
<b>TOTAL :Adrar</b>	<b>60 140</b>	<b>40</b>		<b>40</b>	<b>5</b>	<b>96</b>	<b>41</b>	<b>60 362</b>
Nouadhibou	56 712	57			51	59	48	56 927
Chami	0							0
Nouadhibou2	49 068	59			27		38	49 192
Ioulenoir	0							0
meimichat	0							0
nal	0							0
Nouamghar	0							0
<b>TOTAL :Dakhlet Nouadhibou</b>	<b>105 780</b>	<b>116</b>			<b>78</b>	<b>59</b>	<b>86</b>	<b>106 119</b>
Tidjikja	29 058	19			12	20	19	29 128
El Wahat	2 341							2 341
Boubacar Ben Amer	6 919							6 919
Tensigh	372							372
Lehssira	204							204
Moudjeria	22 809	7			4		17	22 837
Soudoud	11 190	14		4	22	10	17	11 257
NBeika	5 468				6	1	6	5 481
Tichit 0930	2 730							2 730
Lekhcheb	0							0
<b>TOTAL :Tagant</b>	<b>81 091</b>	<b>40</b>		<b>4</b>	<b>44</b>	<b>31</b>	<b>59</b>	<b>81 269</b>
Sélibaby	46 562	55			38	28	21	46 704
Gouraye	8 748	4			10	3		8 765
Wampou	7 264	3			3	4		7 274
Ejar	1 978							1 978
Ghabou	9 865	50			28			9 943
Arr	8 282							8 282
Ould M'Bonny	1 293							1 293
Hassi Chegar	3 158							3 158
Tachout	5 948	2		5	8	12	10	5 985
Souvi	776							776
Baydjam	1 070							1 070
Lebouilly	2 332							2 332
Leaweinatt	281							281
Tektake	643							643
Lehraj	2 384							2 384
Daffort	7 937							7 937
Bouanz	1 728						59	1 787
Ould Yengé	26 383	8			23	11		26 425
<b>TOTAL :Guidimagh</b>	<b>136 632</b>	<b>122</b>		<b>5</b>	<b>110</b>	<b>58</b>	<b>90</b>	<b>137 017</b>
Zouerat	38 959	34			32	27	30	39 082
F Deirick	8 093	2						8 095
Bir Moghrein	16 724				3	2	1	16 730
<b>TOTAL :Tirs Zemmour</b>	<b>63 776</b>	<b>36</b>			<b>35</b>	<b>29</b>	<b>31</b>	<b>63 907</b>
Akjoujt	19 080	10			14	10	6	19 120
Benechab	0							0
<b>TOTAL :Inchiri</b>	<b>19 080</b>	<b>10</b>			<b>14</b>	<b>10</b>	<b>6</b>	<b>19 120</b>
Tevragh Zeina	75 489	37			41	17	23	75 607
Sebkha	67 230	11				91	20	67 352
El Mina	111 178	76			91	42	25	111 412
Riyad	94 664	64		1	63	90	52	94 934
rafat	102 358	67		1	66	38	47	102 577
Toujounine	73 893	35		1	41	16	17	74 003
Dar Naim	102 118	28			72	36	22	102 276
Ksar	93 927	40			70	87	63	94 187
Teyaret	72 316	59			62	47	46	72 530
<b>TOTAL :Nouakcho</b>	<b>793 173</b>	<b>417</b>		<b>3</b>	<b>506</b>	<b>464</b>	<b>315</b>	<b>794 878</b>
<b>Total Général</b>	<b>2 673 351</b>	<b>2 283</b>		<b>148</b>	<b>1 890</b>	<b>1 569</b>	<b>2 138</b>	<b>2 681 381</b>

# ANNONCES



MINISTÈRE DU PÉTROLE, DE L'ÉNERGIE ET DES MINES

SOCIÉTÉ MAURITANIENNE D'ÉLECTRICITÉ (SOMELEC)



Projet de réhabilitation et d'extension des centrales électriques des villes de l'intérieur du pays

## Avis national à manifestation d'intérêt n°07/2013/AMI pour le recrutement d'un consultant chargé des études, du contrôle et de la supervision des travaux de réhabilitation du génie civil des centrales électriques des villes de l'intérieur du pays

1. Dans le cadre du projet d'extension des centrales de l'intérieur du Pays, la Société Mauritanienne d'Électricité «SOMBLEC») envisage de réhabiliter le génie civil des 14 centrales électriques des villes de l'intérieur du pays suivantes: Néma, Timbédra) AioUQ, Tintane, Kif&, Guérou, Sélibaby, M'Bout, Tidjikja, MagtaLahjar, Aleg, Boghé, Boutilimit et Akjoujt.

Les travaux sont répartis en deux lots :

. **Lot 1** : concerne les centrales des villes de : Néma, Tnnbécb:a,Aioun, Tintane, Kiffa, Guérou et Sélibaby ;  
. **Lot 2** : concerne les centrales des villes de: M'Bout, Tidjikja, MagtaLahjar, Aleg, Boghé) Boutilimit et Akjoujt.

Le projet consiste en la réhabilitation des bâtiments des centrales électriques et de leurs ouvrages annexes. Ces travaux comprennent:

- Les diagnostics, les études, les plans et les détails d'exécution de tous les corps d'états ;
- Les travaux préparatoires de démolition, de nettoyage et de curage;
- Les travaux des gros œuvres (Infrastructures et superstructures) si nécessaire;
- Les travaux de seconds œuvres:

- \* Maçonnerie
- \* Enduit intérieur et extérieur
- \* Revêtement de sol et des murs (carrelage)
- \* Faux plafond
- \* Menuiserie
- \* Vitrages
- \* Etanchéité
- \* Peinture et finitions diverses

- Les travaux d'électricité (installations et réseaux) ./ Réseaux téléphoniques et informatiques
- Les travaux de froid (climatisation, ventilation)
- Circuit de plomberie sanitaire
- Travaux d'assainissement: fosse septique, puits perdus et réseaux associés ./ Les aménagements extérieurs (clôture et bordure autour des bâtiments)

2. Les prestations d'ingénierie, objet du présent appel à manifestation d'intérêt~ comportent pour chacun des lots qui fera l'objet d'un marché séparé:

- la réalisation des diagnostics de différentes centrales,
- la confection des documents d'appel d'offres,
- l'assistance au Maître de l'Ouvrage dans le processus d'attribution des marchés (évaluations rédaction des marchés); et
- le suivi des études d'exécution. la surveillance et le contrôle des travaux.

3. Par le présent avis, la Société Mauritanienne d'Électricité (SOMELEC), société de droit public mauritanien, sise 47, Avenue de l'Indépendance à Nouakchott, République Islamique de Mauritanie, invite les consultants ou groupements de consultants nationaux et possédant l'expérience requise en matière d'étude de réhabilitation de génie civil des centrales et/ou bâtiments, du suivi et du contrôle de leur exécution. à présenter leur candidature pour la réalisation des prestations décrites au point 2.

Les références minimales requises pour la pré-quali-

fication sont les suivantes:

**3.1 Références générales:** avoir réalisé avec succès, au cours des cinq dernières années, au moins deux contrats d'études et/ou de supervision des travaux dans le domaine de la réalisation de travaux de génie civil des bâtiments d'une valeur wùtâl:le d'au moins dix millions d'ouguiyas (10000 000 UM).

**3.2 Références spécifiques:**

**3.2.1** avoir réalisé avec succès, au cours des cinq dernières années, au moins un contrat d'études portant SUI des projets de réhabilitation du génie civil des bâtiments.

**3.2.2** avoir réalisé avec succès, au cours des cinq dernières années, au moins un contrat de supervision et de contrôle portant sur des projets de réhabilitation du génie civil des bâtiments.

**3.3 Références financières:** avoir réalisé, au cours des trois dernières années, un chiffre d'affaires annuel moyen, attesté par la Direction Générale des Impôts, d'au moins quinze millions d'ouguiyas (15000000 UM).

4. Les candidats intéressés devront transmettre à l'adresse indiquée au point 6 ci-après, leurs dossiers de candidature qui doivent comprendre les éléments suivants :

**4.1.** Une lettre de candidature, signée du responsable légal du Consultant ou du mandataire commun du groupement de Consultants et indiquant les coordonnées (adresse postale, téléphone. fax, adresse ema.ù);

**4.2.** Les qualifications techniques, l'expérience en rapport avec les prestations demandées et les références concernant des marchés analogues exécutés par le candidat. Ces références, obligatoirement étayées par des attestations des bénéficiaires, doivent notamment porter sur l'expérience générale. l'expérience spécifique et toute autre référence pertinente qui démontrent que le candidat possède les capacités techniques pour exécuter les prestations requises avec indication de la nature du projet, du bénéficiaire, de sa période de réalisation, du volume des prestations confiées au candidat;

**4.3.** La situation des effectifs et des qualifications du personnel pour apprécier que le candidat possède les ressources humaines qualifiées nécessaires à la réalisation des prestations;

**4.4.** La description des outils et matériels dont le candidat dispose pour exécuter les prestations;

**4.5.** Les références financières qui peanettent d'apprécier la capacité financière du candidat à exécuter les prestations (Extrait du registre de commerce et clùffres d'Affaires réalisés au cours des trois dernières années, bilans certifiés des trois derniers exercices déclarés effectivement aux services des impôts et ayant servi de base d'imposition)

**4.6.** Les attestations administratives établies dans les formes réglementaires attestant la régularité du Consultant vis-à-vis de l'Administration.

Ces pièces dont la validité est de six (06) mois, sauf pour la Banque centrale de Mauritanie (validité fixée à un (01) mois) sont les suivantes:

- \* Attestation délivrée par le Trésorier Général,
- \* Attestation délivrée par le Directew: Général des Impôts
- \* Attestation délivrée par le Directeur Géném:l de la CNSS
- \* Attestation délivrée par la Directeur du Travail et de la Main d'œuvre,
- \*Attestation délivrée par le Directeur de la Supervision bancaire à la BCM certifiant que l'intéressé ne figure pas sur la liste des contentieux et comptes gelés.

**SeuJes les références et informations authentifiées seront prises en compte.**

5. En cas de groupement de consultants, il y aura lieu d'indiquer le statut de ce groupement. Les conditions à remplir par le mandataire commun et par chacun des membres du groupement sont indiquées ci -après:

**5.1** le groupement de consultants, pris collectivement, doit satisfaire aux références minimales fixées au point 3 ci-avant, les références conespondant à chacun des membres du groupement étant pour cela additionnées afin d'obtenir les capacités totales du groupement.

**5.2** chacun des membres du groupement doit présenter les documents demandés au point 4 ci-avant en dehors de la lettre de candidature (point 4.1) pour laquelle une seule signée du mandataire commun du groupement est suffisante.

**5.3** un des membres du groupement doit être désigné comme mandataire commun. n devra joindre au dossier de candidature les pouvoirs l'habilitant à engager le groupement.

6. Les dossiers de candidature établis en trois exemplaires dont un origin!!l. doivent être adressés par courrier ou déposés au plus taJ:d le /11/11/2013 à 12h00 TU à l'adresse suivante:

Monsieur le Directeur Général de la SOMELEC  
47, Avenue de l'Indépendance  
BP 355 Nouakchott  
République Islamique de Mauritanie

**Et porter la mention:**

« Appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant chargé des études, du conttôle, et de la supervision des travaux de réhabilitation du génie civil des centrales électriques des villes de l)Intérieur du pays»

7 Pour toute demande d'éclaircissement relative au présent avis, les candidats intéressés doivent s'adresser à l'adres~e indiquée ci-dessous :

Monsieur le Directeur Général de la SOMELEC  
47, Avenue de l'Indépendance  
BP 355 Nouakchott  
République Islamique de Mauritanie  
Télécopie: 0022245 25 3995  
Courriel : tallousmane@somelec.mr

**LE VICE PRESIDENT DE LA COMMISSION  
DES MARCHES D'INVESTISSEMENT  
Mohamed Salem Ould Ahmed**

# ANNONCES

## REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE DIRECTION DES PROJETS EDUCATION ET FORMATION PROGRAMME D'ALPHABETISATION ET D'APPRENTISSAGE DE METIERS POUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (PALAM/BID/RIM)

### AVIS D'APPEL PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA PRESELECTION D'OPERATEURS PRESTATAIRES DE SERVICES D'EDUCATION ET DE FORMATION

#### 1 Contexte général de la mission

Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite au Plan Général de Passation des Marchés paru dans le BOMP No 28 du 07/08/2013 et le Journal Horizons No 6027 du 13/06/2013.

Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a obtenu, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme National de Développement du Secteur Educatif (PNDSE) auprès de la Banque Islamique de Développement (BID), des fonds, afin de financer un programme d'alphabétisation et d'apprentissage de métiers (PALAM) pour la lutte contre la pauvreté.

Le programme appuie le Gouvernement mauritanien dans ses efforts en matière de *lutte contre la pauvreté en particulier ceux visant à assurer l'éducation pour tous*.

Son but ultime est la participation aux efforts nationaux de revalorisation des ressources humaines, en vue de favoriser l'assise d'une base d'un développement durable dans le pays. Ainsi le programme devrait-il contribuer à **la généralisation de l'éducation de base et à l'éradication de l'analphabétisme, en tant que facteurs déterminants dans la lutte contre la pauvreté et le sous-développement.**

L'objectif général est de promouvoir des programmes d'éducation non formelle adaptés et efficaces mettant l'accent sur le développement des savoirs, des savoir-faire et des savoirs-être chez les groupes cibles, prenant en compte leurs besoins d'apprentissage, et les spécificités de leurs milieux, et favorisant l'insertion harmonieuse de l'apprenant dans son environnement socioéconomique.

Les objectifs spécifiques du programme sont les suivants:  
-Renforcer les capacités d'accès à une éducation de qualité des enfants (9 à 15 ans) déscolarisés de manière précoce et non scolarisés, avec un accent particulier sur la correction des disparités de genre et de milieu socioéconomique;  
-Répondre aux besoins éducatifs des jeunes et des adultes âgés de 16 à 24 ans pour leur assurer un accès équitable à des programmes de formation qualifiante et à la micro finance;  
-Permettre aux femmes analphabètes en activité et sans qualification âgées de 24 à 49 ans d'accéder aux opportunités d'alphabétisation fonctionnelle, de formation qualifiante et de financement de leurs activités.

Les résultats attendus sont les suivants:

- 8000 enfants de 9-15 ans déscolarisés précoces ou non scolarisés fréquentent des centres d'apprentissage (CAC) d'ici 2015;
- Les compétences techniques et professionnelles de 3000 jeunes et adultes de 16 à 24 ans sont renforcées;
- 10000 femmes analphabètes en activités âgées de 24 à 49 ans ont amélioré leurs compétences techniques et leurs revenus;
- Au moins 50% des jeunes, adultes et femmes en activité formés ont accès à la micro finance.

Le programme comprend cinq (5) composantes:

**Composante 1:** Accès à l'éducation des déscolarisés et non scolarisés âgés de 9 à 15 ans

**Composante 2:** Formation qualifiante des adolescents et jeunes adultes analphabètes

**Composante 3:** Alphabétisation fonctionnelle des femmes travailleuses

**Composante 4:** Dispositif de micro finance pour l'appui à l'auto emploi

**Composante 5 :** Gestion et suivi du programme.

**ZONES D'INTERVENTION:** wilayas du Hodh Charghi, du Tagant et du Gorgol.

La Direction des projets Education Formation a l'intention d'utiliser une partie du montant du financement de la BID pour effectuer les paiements au titre des prestations suivantes: Education, Alphabétisation, formation technique, encadrement et suivi des enfants non scolarisés et/ou déscolarisés ainsi que des femmes et jeunes analphabètes des

Communautés sélectionnées dans les wilayas cibles.

#### 2 Informations sur la mission

Les ONG postulant seront appelées à fournir des services d'éducation de base, d'alphabétisation fonctionnelle, de formation qualifiante, d'encadrement et de suivi au profit des populations cibles dans les zones d'intervention cidessus indiquées. Les services comprennent, notamment:

- La mise en œuvre de **programmes d'éducation de base à vocation préprofessionnelle et de programmes d'alphabétisation fonctionnelle** dans des CAC (Centres d'Apprentissage Communautaire) respectivement pour les 8000 enfants (composante 1) d'une part, et, d'autre part, pour les 3000 jeunes et les 10000 femmes (composante 2 et 3)

- **La formation technique** des 3000 jeunes par un dispositif de formation qualifiante par apprentissage (composante 2) et de 10 000 femmes sur des thématiques correspondant à leurs activités socioéconomiques et culturelles (composante 3),

- **L'encadrement technique:** l'organisation en micro entreprise, l'identification et la formulation des micros projets ainsi que la formation en gestion administrative et financière des projets, l'accompagnement et le suivi des 3000 jeunes et des 10000 femmes formés (composante 4)

Il s'agira dans ce cadre:

- D'identifier, dans chacune des wilayas cibles, les communautés présentant une demande d'éducation de base potentielle justifiant la mise en place d'une offre en matière d'alphabétisation des adultes et de scolarisation primaire au profit des enfants non scolarisés et déscolarisés,

- D'ouvrir des centres d'apprentissage communautaire disposant d'une capacité d'accueil suffisante, en termes d'infrastructures et de personnels pour répondre à la demande potentielle,

- De démarcher auprès des communautés bénéficiaires l'ouverture desdits centres et d'acquiescer leur entière adhésion aux programmes,

- Susciter la participation active des communautés dans la gestion et le fonctionnement des centres et leur appropriation effective par les membres de la communauté,

- Etablir les listes des différents groupes cibles et impulser l'expression effective du besoin potentiel d'éducation en une demande effective,

- Ouvrir des classes d'éducation de base (éducation primaire non formelle, alphabétisation fonctionnelle) respectant les programmes nationaux et les besoins locaux,

- Respecter les contraintes des groupes cibles en termes d'horaire d'apprentissage,

- Travailler en étroite collaboration avec les services compétents de l'éducation et respecter les instructions et les recommandations pédagogiques convenues

- Fournir des rapports périodiques sur le fonctionnement des centres et se soumettre aux évaluations conduites par les autorités pédagogiques de tutelle.

#### 3 Conditions à remplir par les candidats pour être recevable

Le PALAM invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les opérateurs intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces services, en particulier:

- Lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Président de la Commission de passation des marchés publics de la DPEF;

- Attestation d'existence légale depuis au moins trois ans de l'association (enregistrement dans le registre du commerce, récépissé ou tout autre acte administratif valide)

- Statuts et règlement intérieur, PV de l'AG constitutive, organes de gestion (CA, bureau exécutif...),

- Existence d'une adresse fixe, d'un local vérifiable, équipé à

minima, d'un numéro de tel fixe... et d'une adresse électronique,

- Capacité technique et de gestion: (Existence d'une équipe opérationnelle: CV, contrats, bulletins de paie; (Existence de procédures de gestion: comptabilité, contrats, bulletins de paie),

- Existence d'un compte bancaire ouvert au nom de l'association,

- Existence de rapports techniques et financiers mais aussi d'audits (au moins deux ans),

- Références concernant l'exécution de contrats analogues, notamment une expérience confirmée dans l'organisation des activités d'éducation, de mobilisation sociale, professionnelle ou communautaire, y inclus l'alphabétisation en général (descriptif des activités à joindre au dossier)

- Connaissances en matière de développement à la base,

- Connaissances sur l'approche Genre,

- Et toute autre information jugée pertinente.

#### 4 Compétences requises

- Etre familier avec les méthodes de mobilisation communautaire, d'éducation locale et de façon générale avec les approches de développement à la base.

- Avoir une expérience effective (au moins 3 années) dans la supervision et la mise en œuvre de programmes d'éducation et de formation notamment dans des contextes locaux (Seules les expériences dûment attestées sont acceptées);

Les opérateurs peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives, dans ce cas, ils doivent indiquer le nom du chef de file et fournir dans leur offre un protocole de groupement dûment signé par l'autorité compétente de chaque membre du Groupement. Les candidats ne peuvent postuler que pour une seule wilaya, dans laquelle ils doivent être implantés. La sélection sera fondée sur les critères ci-après:

1) Expérience générale: 40 points

Le calcul est fait à raison de 10 points par mission dans le domaine de mobilisation communautaire et de développement à la base.

2) Expérience spécifique: 60 points

Le calcul est fait à raison de 10 points par mission dans les domaines d'éducation et de formation notamment dans des contextes locaux.

Au terme de la procédure de présélection, une liste restreinte d'opérateurs sera établie par wilaya, auxquels il sera demandé de présenter des propositions techniques et financières.

Les opérateurs intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous:

**Direction des Projets Education – Formation;**

**BP : 6541 - République Islamique de Mauritanie;**

**Téléphone; (222) 52520 63 ; (222) 529 12 03**

**& 529 12 04, Fax: (222) 525 15 13**

Les dossiers comprenant la lettre de manifestation d'intérêt et les informations demandées rédigées en arabe ou en français devront parvenir en trois (03) exemplaires (un original et deux copies) au plus tard le 30 octobre 2013 à 10 heures précises, sous pli fermé portant la mention "Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'opérateurs du PALAM" aux adresses suivantes:

**Direction des Projets Education – Formation;**

**BP : 6541 - République Islamique de Mauritanie;**

**Téléphone; (222) 5252063; (222) 529 12 03 & 529 1204,**

**Fax: (222) 525 15 13.**

Aucun dossier reçu après cette date ne sera pris en considération.

**Le Directeur des Projets Education -Formation**

## Football / LNF / Championnat national D I / 2013-2014

# La première journée, ce week-end



La première journée du championnat national de première division se joue ce week-end, dans certaines villes du pays. A Nouakchott, l'Office du Complexe Olympique reçoit samedi après-midi, deux rencontres. En première heure, l'As Garde sera confrontée à l'Asac Concorde. Cependant, la deuxième heure sera l'occasion pour l'Asc ZemZem, vainqueur de la Coupe nationale, au titre de l'année 2013, de tâter le pouls de l'Asc Armée. Au Gorgol, l'Adk Kaédi jouera contre le FC Nouadhibou, championne de la saison écoulée. Au stade municipal de Nouadhibou, l'Asc Snim recevra l'Asc Guemel de Rosso, club nouvellement monté en première division. Dans la ville minière de Zouérate, l'Asc kédia sera aux prises avec l'Asc Tidjikja. Le stade Cheikha Ould Boidiya verra le FC Tevragh-Zeina jouter contre Nadi

Sporting du Trarza.

La Ligue Nationale de Football, sous la présidence de Pape Amghar Dieng, a multiplié les réunions avec les clubs, depuis ces dernières semaines pour fixer une date de démarrage du championnat.

Au titre de la saison 2013-2014, nul n'ignore que la donne a changé avec les nouveaux statuts votés le samedi 28 septembre dernier, au Palais des Congrès. Cette saison, le championnat sera joué suivant une formule tout à fait nouvelle et dans un temps plus court que par le passé, selon le président de la FFRIM, Ahmed Ould Yahya, qui avait expliqué que c'est une exigence de la FIFA. C'est pourquoi, la nouvelle formule, plus légère, consiste à diviser les 14 clubs en deux poules (A et B).

La poule A est constituée de l'As Garde Nationale, l'Adk- Moderne,

du FC Nouadhibou, l'Asac Concorde, l'Asc SNIM, de l'Itihad Assaba et de l'Asc Guemeul.

Quant à l, elle se a poule B est composée de l'Asc Ksar, le FC Tevragh-Zeina, l'Asc Tidjikja, l'Asc Zem-Zem, le Trarza Nadi Sporting, l'Asc Kédia et l'As Armée.

Les matchs de poules se disputeront en aller et retour, pour les deux groupes et au terme de ces oppositions de poules, les trois premières formations qui seront classées en tête de chaque série disputeront le play off en aller et retour également pour déterminer le champion de Mauritanie 2013-2014.

Au bas du tableau aussi, c'est le même système (aller et retour). Ainsi, les deux derniers de chaque poule joueront le play down afin de connaître les deux équipes qui iront en deuxième division, la saison prochaine.

Pour relever le niveau de l'élite sportive, la LNF avait imposé, au cours de la saison écoulée, un cahier de charge aux 14 clubs qui avaient participé à la compétition. Les équipes, dont la plupart sont issues des villes de Nouakchott et Nouadhibou, doivent se passer des gardiens de but étrangers dans le cadre des compétitions nationales. Les clubs sont ensuite astreints à disposer d'équipes jeunes, notamment dans les catégories des moins de 17 ans et moins de 19 ans..

S-B DIENG

## Coupe du monde « Brésil 2014 ».

### Le Nigeria, un pied au Brésil, les autres en attente

Des huit équipes sur le terrain samedi et dimanche, le Nigeria est celui qui s'est rapproché le plus de la Coupe du monde « Brésil 2014 ». En allant battre l'Ethiopie à Addis Abeba par 2 buts à 1, la troupe de Stephen Keshi, avec le but décisif d'Emmanuel Emenike à la 90e minute, s'est rapproché à très grands pas d'une cinquième participation en vingt ans au grand rendez-vous quadriennal. Pour les autres, il faudra attendre les matches retour de la mi-novembre pour être fixé.

Le Nigeria est d'autant mieux placé que les Super Eagles n'ont jamais été battus à domicile depuis le 10 octobre 1981 et leur échec (0-2) contre l'Algérie en éliminatoire de la Coupe du monde 1982. Depuis l'équipe a concédé quelques nuls, le dernier en date le 12 mars dernier contre le Kenya, lors de la phase de poules de ces mêmes éliminatoires. Il paraît, dès lors, d'envisager se jouera pas au stade Léopold Sedar Senghor, suspendu jusqu'à la fin du mois de novembre, mais à Casablanca, au Maroc, sans le soutien du public, ce ne sera pas la même chose. D'autant que les Ivoiriens restent sur une série impressionnante

de 20 matches sans défaite, 14 victoires et 6 nuls dans la qualification pour la Coupe du monde. Le dernier revers des Éléphants remonte au 4 septembre 2005, contre le Cameroun (3-2). Leur domination dans le premier match semble leur assurer une bonne marge même si une défaite 2-0 ruinerait leurs espoirs d'une troisième participation consécutive à une phase finale. L'Algérie, à Ouagadougou, s'est inclinée 3-2 sur un ultime penalty transformé par Aristide Bancé après avoir été menée deux fois au score mais a démontré des qualités qui peuvent lui permettre à Blida d'inverser le score d'autant que l'équipe dans son stade fétiche, forte de son expérience, peut espérer, avec l'appui de ses supporters, combler son léger handicap. Elle devra cependant se méfier d'un excès de confiance notamment face à un Jonathan Pitroïpa qui a, encore une fois, éclairé de sa virtuosité la rencontre avec le Burkina Faso. Sans un Charles Itandje impérial, le Cameroun aurait certainement perdu son match en Tunisie. Ces cinq ou six parades tout au long de la rencontre ont sauvé les Lions Indomptables d'un revers qui aurait pu être fatal. Il a subi tout le poids de la rencontre lors des 45 premières minutes, en intervenant de manière décisive sur des tirs de Chikhaoui, Raguéd, Ben Yahia, Chermiti. Le plus cocasse c'est que si Webo n'avait pas raté l'immanquable, seul

devant la cage vide de Moez Ben Cherifia, le Cameroun aurait pu sortir en vainqueur du stade de Radès. Hormis pour le Nigeria, les dés sont loin d'être jetés et chacune des six autres équipes peut espérer prendre une des cinq places dévolues au continent africain. Il faudra attendre mardi le match entre le Ghana et l'Égypte à Kumasi pour avoir un tableau complet de ces matches aller qui ont confirmé le nivellement des valeurs au sommet du football continental.

#### Le Cameroun plie mais ne rompt pas

Les Lions Indomptables ont fait parler leur métier et leur entente retrouvée en tenant en échec la Tunisie (0-0), dimanche soir au stade de Radès en match aller des play-offs pour la coupe du monde 2014 au Brésil. Pourtant, que de sueurs froides essayées par les copains de Samuel Eto'o, reçu à Tunis tel une diva, mais qui n'aura pas au final pesé sur l'issue de ce classique du foot continental. Aux points, les Aigles de Carthage l'auraient nettement emporté. La volonté, la générosité et l'agressivité des locaux ont fait plaisir. Sans un Charles-Hubert Itandje en état de grâce, les hommes de l'Allemand Volker Finke auraient d'ailleurs terminé la première période avec trois buts de retard. Mais ils ont su laisser passer l'orage avant de gérer habilement la suite des événements.

## Ligue 1

### Ariël Jacobs, l'élus de Valenciennes

Ariël Jacobs est officiellement l'entraîneur de Valenciennes, a annoncé le club nordiste dans un communiqué, ce lundi. Le Belge a signé un contrat de deux ans. Une semaine après que l'information ait filtrée, Valenciennes a enfin officialisé ce lundi la mise en place d'Ariël Jacobs en tant que nouvel entraîneur de l'équipe première. Il remplace Daniel Sanchez, évincé après le match nul contre Reims (1-1). Dans un communiqué paru sur son site officiel, le club nordiste détaille les conditions de l'arrivée du coach belge. "Après avoir interrompu sa collaboration avec Daniel Sanchez, le VAFC a décidé de confier le poste d'entraîneur à Ariël Jacobs (60 ans). Ce technicien belge reconnu a été champion de Belgique à deux reprises avec Anderlecht et champion du Danemark la saison dernière avec le FC Copenhague. Il s'est engagé avec le VAFC pour deux saisons (plus une année en option) et sera présenté à la presse en fin de matinée. Le VAFC souhaite la bienvenue

à Ariël Jacobs et espère une longue et fructueuse collaboration avec lui." Ariël Jacobs possède un nombre de titres relativement conséquent. Entraîneur depuis 1989, l'entraîneur belge a construit son palmarès à partir dans les années 2000. C'est avec le RAA Louviéroise, club de La Louvière, qu'il débouche son compteur de titres en tant que coach. En effet, il remporte la Coupe de Belgique 2003. Après deux passages mitigés à Lokeren et Mouscron, Ariël Jacobs devient l'entraîneur d'Anderlecht. c'est là que le belge va construire sa renommée. Vainqueur de la Coupe de Belgique 2008, il enchaîne avec deux titres en Jupiler League (D1 Belge) en 2010 et 2012, agrémenté d'une Supercoupe de Belgique en 2010. Actuellement 20e et dernier de la Ligue 1 avec seulement 4 points, Valenciennes n'a plus gagné depuis la première journée de championnat et son succès (3-0) sur Toulouse. Une grande tâche en perspective pour Ariël Jacobs.

## Formule 1 / Grand Prix du Japon

### La fête pour Grosjean, le harakiri pour Mercedes

Red Bull a gâché les chances de Mark Webber, Lotus a fêté son héros Romain Grosjean (Lotus) et Fernando Alonso n'a même pas déploré la débâcle de Felipe Massa, à Suzuka. Un GP, cinq images. Pour la sixième fois de sa carrière, Romain Grosjean a mené un grand prix. Mais à Suzuka, il s'agissait de la première fois qu'il virerait en tête. "Quel départ !", s'est exclamé le Français de Lotus. "C'était super de dépasser les deux Red Bull comme ça et ce sera un de mes meilleurs souvenirs de l'année. Pendant un moment, j'ai pensé que ce serait ma première victoire. Quand j'ai lâché l'embrayage, que j'ai vu que j'étais bien parti, je me suis dit : 'Allez, on y va.'" Septième tour : Ferrari appelle Felipe Massa pour lui demander d'appliquer la "stratégie A". En d'autres termes de laisser passer Fernando Alonso qu'il commence à bouchonner. Le Brésilien, joue depuis Singapour sa carte personnelle et refuse d'obtempérer. Il cédera au 20e passage. L'Espagnol, qui n'a plus besoin d'aide dans ce Cham-

pionnat déjà promis à Vettel, ne lui en voudra pas. "Pas de quoi en faire toute une histoire", dit-il. Lewis Hamilton retardé par une crevaison au départ, Mercedes a perdu bêtement ses dernières chances de briller en relâchant Nico Rosberg trop tôt après son pit stop, au 13e tour. L'Allemand écope d'un drive through qui le privera d'une possible quatrième place. Mark Webber espérait remporter son premier Grand Prix du Japon. Malgré une pole position, il a une fois de plus (un peu) raté son départ. Mais la stratégie à trois arrêts préconisée par Red Bull pour venir à bout de Romain Grosjean (Lotus) l'a mis définitivement hors-jeu pour la victoire. "J'ai été un peu surpris par ce changement de stratégie. J'ai demandé à la radio si c'était la bonne chose à faire", a-t-il dit. L'équipe s'est excusée dans le tour d'honneur. Pauvre Mark !

Lotus a fêté le podium de Romain Grosjean pour signifier toute l'importance qu'elle lui accordait. L'équipe sait déjà qu'elle pourra se reposer sur le Français en 2014.

## NBA:

### Joakim et Luol jouent au foot et au ballon de basket

Joakim Noah et les Chicago Bulls se préparent actuellement au Brésil avant d'entamer une longue saison de NBA. Et pour passer le temps en souriant, quoi de mieux que de jouer au foot... avec un ballon de basket. Vous aimez nos contenus ? Recevez gratuitement la meilleure news et vidéo du jour, et profitez des conseils de Consogazette pour améliorer votre pouvoir d'achat Le 29 octobre prochain, la NBA reprendra ses droits. Le plus prestigieux et spectaculaire championnat de basket du monde est sur le point de revenir, et avec lui, sa farandole d'étoiles. Les LeBron James, Chris Bosh, Carmelo Anthony, Kevin Durant et autres Derrick Rose vont de nouveau illuminer les parquets. Une préparation de basket... au pays du football En attendant, c'est l'heure de la préparation pour toutes les formations.

Et parmi les favoris de cette édition 2013-2014 figurent les Chicago Bulls de Joakim Noah. Éliminés l'an passé en demi-finale de conférence Est face aux futurs vainqueurs (Miami Heat), les hommes de Tom Thibodeau ont de grosses ambitions cette saison. Mais cela ne les empêche pas de prendre du bon temps. Actuellement au Brésil pour affiner cette préparation, les joueurs de l'Illinois s'amuse beaucoup à l'entraînement. Témoin cette scène entre Luol Deng et Joakim Noah qui jouent au foot avec un ballon de basket.

"C'est super de partager ces moments avec les gars et de représenter les Bulls ici, au Brésil, a indiqué le footballeur du dimanche dans un entretien accordé à L'Equipe. saison et je n'ai pas envie de parler de ce qui pourrait se passer.